

La Corée se prépare en vue de la câblodistribution

La Corée du Sud sera câblée au début de 1995. La structure retenue comptera trois niveaux : les fournisseurs d'émissions, les exploitants de réseaux de communication et les exploitants de systèmes. Au début, le câble offrira 27 canaux, soit les 5 réseaux actuels, 20 nouveaux fournisseurs d'émissions et 2 canaux réservés à l'information et au gouvernement.

Certains croient que le marché total de matériel nécessaire atteindra 6,5 milliards de dollars canadiens, un milliard étant requis en 1994. Les 20 fournisseurs d'émissions, qui ont un pouvoir d'achat considérable, ont besoin de studios bien équipés, notamment pour le doublage et le mixage. Les six exploitants de matériel de transmission (des filiales de grandes sociétés) possèdent la plupart des technologies et des appareils de transmission nécessaires. Les 50 exploitants de réseaux, par contre, ont un urgent besoin (pour 1994) de matériel d'une valeur approximative de 3,5 millions de dollars.

Le gouvernement de la Corée privilégie la production locale du matériel nécessaire à son industrie de la

câblodistribution; elle voudrait que de 60 à 80 p. 100 du matériel soit acheté de sources locales. On interdira notamment l'importation de produits comme ceux fabriqués localement. Cela dit, le marché ouvert aux importateurs sera quand même intéressant, et des entreprises canadiennes pourraient participer de bien des manières aux efforts locaux. En effet, pour pouvoir fabriquer les composantes nécessaires dans des délais si courts, les entreprises coréennes devront obtenir sous licence des technologies de l'étranger. Enfin, les produits de fabrication locale contiendront beaucoup de composantes importées.

La Corée a donc grand besoin de matériel de câblodistribution, ce qui ouvre d'intéressantes possibilités pour certaines entreprises canadiennes. L'ambassade du Canada, à Seoul, a d'ailleurs préparé deux études intitulées *Korean Cable Television Product and Services Market* et *Cable Television Programming Market*. Pour en obtenir un exemplaire, voir Renseignements, page IV.

Colloque sur les télécommunications rurales pour les Amériques

On prépare actuellement un colloque sur les télécommunications rurales qui aura lieu à l'administration centrale de Telebras, à Brasilia, au Brésil, dans la semaine du 28 novembre 1994. Avec la coordination de SR Télécom, plusieurs entreprises canadiennes (Sasktel, Téléglobe, Mitel et Spar) collaborent de près avec des représentants du gouvernement fédéral et de l'Union internationale des télécommunications afin d'orienter le colloque sur le thème des besoins des pays de l'Amérique latine et des Antilles. D'importants décideurs de ces pays assisteront au colloque d'une semaine. On y examinera, à l'aide d'études de cas, différentes technologies de réseau, des questions de politiques et de réglementation, la dimension économique des télécommunications rurales, etc. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour en connaître davantage sur les conférences en télécommunications, voir Renseignements, page IV.

Buenos Aires (suite de la page 1)

L'assemblée a adopté la Déclaration de Buenos Aires, le Plan d'action de Buenos Aires pour le développement mondial des télécommunications ainsi qu'un certain nombre de résolutions et de recommandations. La Déclaration, qui s'adresse aux gouvernements, met en lumière l'orientation des télécommunications (selon les résultats de la Conférence); elle contient le mandat et les objectifs à réaliser d'ici l'an 2000.

Les résolutions et les recommandations guideront le Secteur du développement des télécommunications dans son activité. Certaines correspondent à de grands objectifs qui ne pourront être atteints qu'en conjuguant plusieurs éléments qui échappent au contrôle d'une seule entité.

Au cours de l'allocation de clôture, le secrétaire général de l'UIT, Pekka Tarjanne a déclaré que « l'UIT peut être fière

d'avoir préparé le terrain en prévision de l'autoroute de l'information, qui finira par unir l'humanité, assurant l'universalité d'accès aux trésors d'informations et de connaissances du monde ».

Le Canada est en train de créer un mécanisme consultatif gouvernement-industrie en rapport avec sa participation aux travaux du groupe d'études UIT-D et, plus particulièrement, avec le programme de travail du Bureau pour le développement des télécommunications. Les entreprises canadiennes qui veulent trouver des moyens d'étendre leurs relations avec les pays en développement devraient sérieusement étudier les avantages qu'il y a à collaborer avec le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT. Pour obtenir plus de renseignements, voir Renseignements, page IV.